

Vers des Standards Internationaux Communs pour la pratique du développement communautaire



International Association for Community Development
Association Internationale de Développement et d'Action Communautaires

IACD 2018 : 65 ANS D'EXPÉRIENCE

SANS DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE,
IL N'Y A PAS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

PRÉFACE

Ce document offre une base pour des standards internationaux communs pour la pratique du développement communautaire. Il présente les thèmes centraux et les domaines communs à la pratique du développement communautaire partout où il est mis en œuvre à travers le monde. Il identifie les objectifs de la pratique professionnelle en développement communautaire, les valeurs qui devraient soutenir la pratique, et les méthodes principales utilisées par les praticiens.



En octobre 2016, l'Association Internationale pour le Développement Communautaire (IACD en anglais) a écrit à tous ses membres pour les informer que, suite à l'adoption par l'IACD de la nouvelle définition du développement communautaire à l'assemblée générale de 2016, le Comité de l'IACD pour le Développement des Formations et de la Professionnalisation a initié une démarche pour produire un guide à destination des membres portant sur la pratique du développement communautaire. Le bureau de l'IACD a accepté de s'associer avec le Conseil Ecossais pour les Standards de Formation et de Développement Communautaires (CLDSC) afin de faire avancer ce projet. Le CLDSC avait travaillé en partenariat avec l'IACD pour organiser la conférence internationale sur le développement communautaire à Glasgow en 2014, et est l'agence écossaise spécialisée en la matière, avec 30 ans d'expérience dans la production de standards pour le développement communautaire. Un groupe de travail conjoint a été établi pour produire un document martyr, et en novembre 2016, nous avons diffusé aux membres un premier article pour discussion, mettant en avant des exemples de travail déjà en cours dans certains pays, afin de produire des standards de développement communautaire nationaux.

Le groupe de travail s'est ensuite rencontré à plusieurs occasions pour préparer un document de consultation des membres appelé Version Temporaire du Guide pour l'établissement de standards internationaux pour le développement communautaire, qui a été envoyé à tous les membres de l'IACD pour une consultation de 4 mois, jusqu'au 31 mars 2018. Ce document expliquait le contexte de ce projet, et la raison pour laquelle l'IACD a pensé qu'il serait judicieux que tous les acteurs impliqués dans le développement communautaire – les communautés, les praticiens, les formateurs, les employeurs, les financeurs, les conseillers politiques et d'autres – puissent contribuer à une compréhension internationale partagée de ce que signifie la pratique du développement communautaire – en d'autres termes : savoir clairement ce dont on parle. Pour nous, ces standards internationaux sont un point de départ pour que nos membres et ceux qui travaillent dans d'autres pays les appliquent en les adaptant à leurs contextes d'exercice variés.

1. Formation Communautaire et Développement
2. CLDSC est l'organisme écossais responsable de l'établissement de standards et de l'accréditation des formations professionnelles. Ce travail a initialement été mené par le Conseil Ecossais pour l'Education Communautaire, puis a été transféré au CLDSC.



Des membres du monde entier – Chine, Afrique du Sud, Canada, Australie et Portugal, jusqu'à la Grande-Bretagne, au Kenya, et au-delà – ont répondu à notre consultation sur la Version Temporaire du guide. L'effort fut réellement mondial, et nous tenons à exprimer notre gratitude aux membres, à la fois pour leur soutien, et pour leur lecture critique. Quelques-unes des réponses émanaient d'individus, mais pour la majorité, elles provenaient de réseaux nationaux ou régionaux, et reflétaient clairement une préparation approfondie. La majorité des retours était centrée sur la tournure de certaines phrases et paragraphes dans le guide, et proposaient que celles-ci soient revues, supprimées ou complétées ; mais en général la proposition a recueilli un large soutien. La plus grande partie des réponses soutenait fortement cette initiative de l'IACD. Cependant, plusieurs membres s'inquiétaient qu'en publiant un tel guide et en ayant antérieurement adopté une définition, l'IACD n'exclue les praticiens bénévoles et les militants communautaires dans notre compréhension de l'objet du développement communautaire ; et pire, que nous ne tombions dans le piège d'encourager la création par d'autres d'une profession fermée. Ces critiques sont importantes, et nous cherchons à les prévenir en réaffirmant notre engagement à rester une association ouverte. En effet, nous n'avons jamais souhaité qu'il en soit autrement.

L'IACD a toujours eu une approche inclusive de ceux qu'elle considère comme des praticiens du développement communautaire – tout en restant claire sur le fait qu'il ne s'agit pas de la même chose que d'être un leader civique, un militant ou un citoyen engagé. Les praticiens du développement communautaire peuvent être non rémunérés, ce qui est souvent le cas ; et bien que l'IACD ne soit pas un syndicat, notre longue expérience nous a montré que s'investir dans le travail communautaire peut être complexe et difficile. En règle générale, nous préférons donc que les travailleurs communautaires soient rémunérés pour leur travail et employés dans de bonnes conditions.



Nous souhaitons aussi vivement que chaque praticien du développement communautaire ait accès à une haute qualité de formation avant et pendant leur vie professionnelle, and encourageons vivement les formateurs et services de formation à reconnaître et accorder des crédits pour les acquis de l'expérience, et à favoriser un accès large pour des personnes issues de communautés indigènes ou du milieu ouvrier qui ont été leaders et activistes dans leurs communautés. Nous estimons qu'il existe environ un millier de cours jusqu'au niveau licence dans le monde (voir la carte de l'enquête mondiale plus bas). Promouvoir de hauts standards dans la préparation que ces cours offrent à la pratique du développement communautaire est dans l'intérêt à la fois des praticiens et des communautés.

Dans la définition de l'IACD, nous parlons de développement communautaire comme étant à la fois une pratique professionnelle, ET une discipline académique. Afin de réaliser ce travail souvent complexe, difficile, parfois dangereux, et certainement ingrat, les praticiens ont besoin de connaissances en sciences politiques, sociales et écologiques afin d'avoir une meilleure appréhension des réalités interconnectées des vies des personnes, sur les contextes sociaux, politiques, culturels, économiques et environnementaux dans lesquels ils évoluent, et sur la manière d'amener le changement afin de leur donner du pouvoir sur leur vie. Les praticiens ont besoin de compétences en communication, concernant la manière d'être des éducateurs et organisateurs efficaces, et en matière d'empathie. Et, sous-tendant tout cela, les praticiens ont besoin de s'engager sur des valeurs que nous considérons comme universelles : la justice environnementale et la participation démocratique.

Nous avons commenté par ailleurs une tendance à l'œuvre dans certains pays, où les formations en développement communautaire dispensées dans les universités sont de plus en plus théoriques . Il est important de trouver un équilibre raisonné entre les normes d'érudition dans notre domaine, et l'apprentissage de compétences pratiques et l'expérience nécessaires à l'exercice. Afin d'amener un réel changement, la pratique du développement communautaire a besoin de nos têtes, de nos mains et de nos cœurs, et notre travail est structuré par un corpus de connaissances qui se nourrit, en retour, de la pratique et de la recherche.

3. <http://www.iacdglobal.org/2017/09/18/are-we-now-ready-for-an-international-forum-for-professional-community-development-educators/>



En publiant des **Standards internationaux communs pour la pratique du développement communautaire**, nous tenons à répondre au besoin de clarifier ce que nous entendons par « profession ». Une des réponses à la Version Temporaire du Guide le met en lumière ; c'est pourquoi nous le citons ici : « *Bien que la notion de professionnalisme ne soit pas définie dans le document « Standards de Pratique », il implique (en faisant référence à un travail en lien avec des disciplines de référence apparentées, comme le travail social ou la santé, la planification urbaine et l'architecture, ainsi que lorsqu'il évoque le besoin de définir des standards de pratique) que le terme professionnel, tel qu'il est employé dans le document, fait référence à des professionnels ayant un savoir expert et des compétences, qui sont employés comme travailleurs en développement communautaire, et qui opèrent sur la base de standards de pratique déterminés, lesquels font l'objet de suivi par une organisation professionnelle. Il existe, bien entendu, d'autres usages possibles du terme « professionnel », comme par exemple en référence à une personne respectueuse, sensible et compétente, et dans le cas du développement communautaire, agissant dans le respect du cadre fixé par la communauté plutôt que comme un expert extérieur. Cependant, ce n'est pas cette approche du professionnalisme qui apparaît dans le document ».*

Cela est bien dit, et en réponse, nous soulignons que l'IACD utilise les deux acceptions du terme. C'est pour cette raison que l'IACD a adopté la notion de développement communautaire comme une « profession capacitante », afin de mettre en avant la nature de la relation entre le praticien et les personnes pour lesquelles nous travaillons (qui peuvent aussi être notre employeur). Le pouvoir aux personnes et l'empowerment sont deux notions centrales dans la manière dont les praticiens du développement communautaire et les services devraient exercer. Force est d'admettre que toutes les initiatives de développement communautaire ne sont pas à la hauteur en la matière. En effet, certaines ont pu être dommageables, contribuant à rendre plus vulnérables des communautés déjà fragiles ; et c'est pourquoi, comme association, nous sommes clairs quant au type de développement communautaire que nous aimerions voir nos membres, et d'autres, adopter et promouvoir.

Mais nous reconnaissons aussi les nombreux intérêts qui, en réalité, doivent avoir voix au chapitre pour soutenir et améliorer notre pratique : celles de nos pairs, salariés ou non, des employeurs et des financeurs, des organismes nationaux et régionaux de définition des standards professionnels (quand ils existent), et des communautés avec lesquelles nous travaillons.



Il est clair que, là où ils existent, c'est aux organismes nationaux, qui regroupent les voix de ces nombreux acteurs, que revient la responsabilité de définir des standards nationaux, de suivre et de soutenir la pratique, et de valider les formations et cursus de développement communautaire initiaux ou en formation continue. Le rôle de l'IACD est d'encourager le développement de réseaux et le partage d'idées et d'approches entre ces organismes nationaux, encourageant comme toujours des Communautés de Pratiques internationales créatives. Cela dit, à l'heure actuelle, de tels organismes nationaux et standards n'existent que dans une poignée de pays – dont l'Ecosse, où est actuellement basée l'IACD.

Nous présentons ce rapport du Comité de l'IACD pour le Développement des Formations et de la Professionnalisation à nos membres ainsi qu'à l'ensemble du champ à travers le monde, comme un guide pour les praticiens, les communautés, les enseignants et formateurs, les employeurs, les associations de développement communautaire, et les gouvernements nationaux, afin d'améliorer la qualité, la visibilité et la responsabilité de la pratique du développement communautaire, et la qualité de la formation initiale et continue pour nourrir cette pratique.

Paul Lachapelle
Président, Association Internationale pour le Développement Communautaire

John Stansfield
Président du Comité de l'IACD pour le Développement des Formations et de la Professionnalisation





CONTEXTE

En 2016, le bureau de l'IACD et l'assemblée générale ont adopté la définition suivante du développement communautaire pour l'association :

« Le développement communautaire est une profession basée sur la pratique et une discipline académique, qui promeut la démocratie participative, le développement durable, les droits, les opportunités économiques, l'égalité et la justice sociale, à travers l'organisation, l'éducation et l'empowerment des personnes dans leurs communautés, qu'il s'agisse de communautés territoriales, d'identité ou d'intérêt, dans des contextes ruraux ou urbains ».

Depuis lors, plusieurs associations nationales de développement communautaire ont également adopté la définition, ou sont en voie de le faire. Cela indique un consensus de plus en plus grand entre les membres sur le fait que la définition de l'IACD est en résonance avec la réalité de la pratique, et apporte ainsi une compréhension commune de ce en quoi consiste leur pratique.

La définition de l'IACD est basée sur celle, très large, adoptée par les Nations Unies dans les années 1950, au moment de la fondation de l'IACD, et que nous approuvons toujours comme déclaration générale d'intention, c'est-à-dire « un processus par lequel les membres d'une communauté se rassemblent pour mener une action collective et apporter des réponses communes à des problèmes communs ». Depuis que les Nations Unies ont adopté le terme dans les années 1950, le développement communautaire a également été défini comme un « processus par lequel sont fournis des programmes d'assistance technique et une coopération entre organisations... grâce auxquels un territoire se développe ou est développé ». Dès les débuts, les Nations Unies, les gouvernements nationaux et d'autres, dont l'IACD, ont compris que le développement communautaire impliquait un lien entre les processus d'action collective par les communautés, et l'apport de soutien technique ou d'autres formes d'assistance aux communautés.

Début 2018, nous avons publié un numéro spécial de notre magazine *Practice Insight* afin de célébrer notre 65^e anniversaire. Nous y avons retracé les nombreuses personnes et influences qui ont marqué notre mouvement au cours des six dernières décennies. Nombreux sont ceux qui ont contribué à faire évoluer notre réflexion et notre pratique. Comme nous le disions en éditorial, « *Au cours des six dernières décennies, des dizaines de milliers de praticiens en développement communautaire ont utilisé leur expertise pour rendre du pouvoir aux communautés, afin que collectivement, elles puissent agir pour améliorer les vies des personnes et le souci de notre planète. Grâce à leur travail, ils ont soutenu des personnes qui comptent parmi les plus vulnérables dans le monde, afin qu'ils aient non seulement une voix, mais aussi des moyens d'action* ».

Dans le numéro spécial des 65 ans de *Practice Insights*, nous avons vu que le développement communautaire a toujours été une pratique que le monde politique se dispute, le terme étant adopté par les radicaux aussi bien que par les conservateurs, parfois à des fins très différentes. Les praticiens du développement communautaire ainsi que les milliers de travaux de recherches, boîtes à outils et publications autour du développement communautaire sont la preuve de la richesse de la réflexion critique dans notre domaine, ce qui est toujours le signe d'une profession en bonne santé. Ce sont ces praticiens et d'autres qui ont également contribué à notre réflexion sur nos valeurs inhérentes, en reconnaissant que le développement communautaire n'est ni un processus neutre au niveau des valeurs, ni apolitique. Nous avons fait des déclarations publiques claires concernant ce que nous pensons être ces valeurs ; et ce sont ces valeurs centrales qui restent au cœur de la définition de 2016, et qui sous-tendent ce document.

La décision de l'IACD de publier sa propre déclaration définissant et expliquant le développement communautaire est le résultat d'une recherche (la cartographie 2015 des programmes de formation en développement communautaire dans le monde, par l'IACD) où il apparaissait que le développement communautaire était interprété très approximativement et très largement par les différents prestataires de formation, les employeurs et les professionnels dans les différents pays. Nous avons identifié plusieurs centaines de formations supérieures qui incluent des cours de développement communautaire dans leur cursus jusqu'au niveau licence . Certains cours sont entièrement dédiés au développement communautaire ; d'autres l'étudient en lien avec d'autres disciplines, comme la santé, le développement économique, le travail social, le développement rural ou international (pour n'en citer qu'une part !). Notre travail ne s'est pas appesanti sur une étude détaillée du contenu de ces diplômes, ni même sur l'évaluation de leur qualité ; mais le fait qu'ils existent et sont déployés comme des cours et des formations débouchant sur des carrières en développement communautaire, indique que cette pratique existe dans de nombreux pays développés ou en développement, et qu'il y a une demande sur le marché pour de tels professionnels.

4. Practice Insights 9. Edition spéciale des 65 ans. Janvier 2018.
5. <http://iacdglobal.org/practice-exchange/mapping-study/>



De fait, en tant qu'association professionnelle internationale, l'IACD a jugé qu'il était nécessaire d'encourager les praticiens, salariés et bénévoles, à adopter une compréhension commune de l'objectif du développement communautaire sur la base de valeurs partagées. Notre intention ici est de favoriser de hauts standards de pratique, sur la base d'une vision partagée de ce en quoi il consiste, ainsi que d'encourager la qualification des professionnels. Arrêter une définition de l'IACD du développement communautaire représente dès lors un point de départ pour créer et promouvoir des standards internationaux communs pour la pratique du développement communautaire, ainsi que pour la formation des praticiens.

A notre époque où émergent de nouvelles difficultés ainsi que de nouvelles opportunités d'emploi et de travail pour le développement communautaire à travers le monde, dont les plus notables sont les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies et leur mise en œuvre à l'échelle mondiale et locale, il est nécessaire que notre profession prenne en compte et réévalue si les opportunités de formation professionnelle existantes sont à la hauteur de la tâche. L'adoption des Objectifs de Développement Durable par l'ONU en 2016 représente une gigantesque opportunité pour que les praticiens du développement communautaire puissent démontrer comment permettre aux communautés de renforcer leurs capacités pour répondre au défi des objectifs de développement durable, qu'il s'agisse de renforcer la résilience des communautés pour faire face au changement climatique, à la promotion de la santé, à la réduction de la pauvreté, ou à la formation tout au long de la vie.



CONSTRUIRE A PARTIR DE STANDARDS NATIONAUX

Ces dernières années, plusieurs associations et organismes de développement communautaire ont produit ce que l'on appelle généralement des standards nationaux ou référentiels professionnels pour le développement communautaire. Ils définissent ce qu'une personne doit savoir, connaître et comprendre pour mener une intervention de qualité en développement communautaire, et permettent le développement professionnel des praticiens en promouvant des bonnes pratiques qui s'appuient sur les compétences, savoirs et valeurs qui étayent leur travail. Dans certains pays, ces standards nationaux ont une fonction de suivi assurée par les pairs, prenant en compte les intérêts et l'expérience pratique des travailleurs, des employeurs, des usagers et des centres de formation. L'idée est de définir conjointement un ensemble de standards qui reflètent une compréhension commune des objectifs, des processus et des rôles clé dans le développement communautaire, de manière à soutenir tous les praticiens.

Bien que la plupart des standards actuels soient basés sur la pratique et les formations (ainsi que les pré-supposés) des sociétés des pays mondialisés du Nord, le simple fait qu'ils aient été établis par des réseaux et des agences en développement communautaire représente déjà un immense point de départ, et nous croyons que ces approches pourraient être adoptées / adaptées à travers le monde, ce qui, en réalité, se produit déjà, avec par exemple des mouvements vers l'Afrique du Sud ou la Nouvelle-Zélande.

Au cours des trente dernières années, un travail important a été réalisé dans différents pays par les praticiens, les formateurs et les employeurs pour se mettre d'accord sur les compétences requises pour la pratique, et ainsi définir quelles sont les connaissances, compétences et valeurs qu'ils doivent posséder et apprendre.





Ces standards nationaux constituent un point de départ à partir duquel il est possible de construire un processus de défis, de changement et d'enrichissement (voir plus bas pour des exemples de standards). Nos « standards internationaux partagés pour la pratique du développement communautaire » se sont significativement nourris des travaux de ces dernières années dans des pays tels que l'Irlande, la Grande-Bretagne, l'Afrique du Sud ou la Nouvelle-Zélande.

La pratique du développement communautaire est plus que du travail communautaire

Dans les thèmes, les domaines et les affirmations contenus dans la partie pratique plus bas, nous donnons notre description de ce que l'IACD pense être la pratique du développement communautaire. Cette pratique est utilisée par des personnes évoluant dans des rôles et des contextes différents, y compris des personnes qui se considèrent explicitement comme des travailleurs communautaires professionnels (et des personnes exerçant pour l'essentiel les mêmes fonctions, mais sous des titres différents), de même que des professionnels issus d'autres métiers, du travail social, l'éducation pour adultes, l'animation jeunesse, les professions médicales, l'éducation à l'environnement, le développement économique local, à la planification urbaine, la rénovation, l'architecture ou d'autres encore, qui cherchent à mettre en pratique les valeurs du développement communautaire, et à en adopter les méthodes.

Nous proposons de nous référer à eux en tant que « **praticiens du développement communautaire** », comme une appellation générale comprenant les travailleurs communautaires. **Cette terminologie nous permet d'inclure des personnes en emploi dans le domaine (payées ou non), et d'autres professionnels dans des secteurs apparentés, qui se réfèrent aux valeurs et aux méthodes du développement communautaire.**

La pratique du développement communautaire comprend également toute une palette de lieux de travail et de niveaux, du rôle de développeur au sein des communautés jusqu'à des rôles de management et de stratégie de planification communautaire.

6. <http://cldstandardscouncil.org.uk/>
<http://www.ohcc-ccso.ca/en/courses/community-development-for-health-promoters/module-one-concepts-values-and-principles/values->
<http://ctb.ku.edu/en/table-of-contents/analyze/choose-and-adapt-community-interventions/ethical-issues/main>
cdctn.org/photos/custom/3.%20Code%20of%20Ethics.pdf
<http://www.iedconline.org/web-pages/inside-iedc/iedc-code-of-ethics/>
<http://www.comm-dev.org/about/principles-of-good-practice>
<http://cldstandardscouncil.org.uk/resources/national-occupational-standards/>



Tous ces praticiens jouent un rôle fondamental dans la promotion de la démocratie participative, du développement durable, des droits, des opportunités économiques, de l'égalité et de la justice sociale, à travers l'organisation, l'éducation, et l'empowerment des personnes au sein des communautés. Nous espérons que ces standards seront utiles pour tous.

Appesantissons-nous sur la définition de l'IACD :

« Le développement communautaire est une profession basée sur la pratique et une discipline académique, qui promeut la démocratie participative, le développement durable, les droits, les opportunités économiques, l'égalité et la justice sociale, à travers l'organisation, l'éducation et l'empowerment des personnes dans leurs communautés, qu'il s'agisse de communautés territoriales, d'identité ou d'intérêt, dans des contextes ruraux ou urbains »

Cette définition laisse transparaître un ensemble de valeurs sous-jacentes, un objectif et des méthodes de travail.

A. Les valeurs sous-jacentes

La définition contient des affirmations implicites ou explicites de valeurs et d'ethos qui devraient sous-tendre la pratique, à savoir :

Engagement en faveur des droits, solidarité, démocratie, égalité, justice sociale et environnementale.

Cette déclaration de valeurs situe la pratique professionnelle comme un travail en lien avec des références éthiques, qui s'appliquent dans différents contextes, auprès de différents publics et organismes, avec des missions variées.

B. L'objectif

La définition contient une affirmation concernant l'objectif du développement communautaire :

« Travailler avec les communautés pour réaliser la démocratie participative, le développement durable, les droits, les opportunités économiques, l'égalité et la justice ».

Cette affirmation d'objectifs de haut niveau peut servir de modèle à l'aune duquel sont mesurés à la fois le voyage et la destination.

C. Les méthodes et processus centraux

La définition contient une affirmation claire des méthodes et processus adoptés par les praticiens du développement communautaire :

« L'organisation, l'éducation et l'empowerment des personnes dans leurs communautés »

Les méthodes de développement communautaire que sont l'organisation et l'éducation se distinguent par le fait qu'elles ciblent et ont le souci du soutien au développement du pouvoir d'agir des participants, en faisant le lien entre organisation et éducation, et entre l'action et l'apprentissage. Ce processus est basé sur un dialogue entre les participants et le praticien en développement communautaire, dans son rôle en tant qu'organisateur et pédagogue ; cela se construit sur la base d'un respect mutuel, de la confiance, et de l'apprentissage. Nous reconnaissons ici qu'il existe des tensions dans la pratique du développement communautaire, l'importance de gérer l'incertitude et la contradiction, de remettre en question le statu quo, et ce que l'un des répondants à notre consultation a appelé la mise en œuvre d'une « solidarité compétente ».

Mais qui sont les participants ?

D. Les participants

La définition de l'IACD fait référence aux **personnes dans leurs communautés, qu'il s'agisse de communautés territoriales, d'identité ou d'intérêt, dans des contextes ruraux ou urbains**. Ce qui est ici impliqué est que les groupes primaires de personnes avec lesquelles sera amené à travailler le praticien du développement communautaire font partie de communautés ; cet élément est clairement au cœur du développement communautaire. Mais une communauté ne vit pas dans une bulle ; elle interagit constamment avec une grande variété d'agences gouvernementales, d'organisations non-gouvernementales, d'entreprises, de prestataires de services, de décideurs, de politiciens, ou de la société civile.

Cela met en lumière la double direction dans laquelle doivent travailler les praticiens du développement communautaire : à la fois avec les personnes dans leurs communautés, et avec une grande variété d'agences et d'organisations, parfois externes à la communauté, comme le gouvernement, les collectivités territoriales, les organisations non-gouvernementales, le secteur privé, les mécènes nationaux et internationaux et autres financeurs, etc. Ainsi, le travail d'organisation et de pédagogie dans lequel s'investit le praticien du développement communautaire s'adresse aussi à ces agents externes afin de promouvoir une approche de l'empowerment des communautés.

Nous avons identifié huit thèmes communs à la pratique du développement communautaire. Il s'agit de :

- Mettre en pratique les valeurs
- S'engager auprès des communautés
- Mettre en œuvre la participation
- Organiser le changement
- Eduquer en vue du changement
- Promouvoir la diversité et l'inclusion
- Construire le leadership et les infrastructures
- Développer et améliorer les politiques et la pratique.

Figure 1 : les thèmes communs à la pratique du développement communautaire à travers le monde.



Cette figure n'a qu'une valeur d'illustration, et n'implique aucunement un processus linéaire dans lequel un thème suivrait un autre. La réalité, plus trouble, fait qu'il y aura une rétroaction constante entre ces différents thèmes à mesure que le praticien du développement communautaire avance dans son travail avec la communauté et avec les nombreuses agences et organisations qui ont impact sur ces communautés.



Nous avons identifié des Domaines de compétences en lien avec chacun de ces thèmes pour la pratique du développement communautaire, conduite par des personnes quel que soit leur métier. Partant de là, nous avons élaboré des déclarations de standards de ce que devrait être la pratique dans chacun de ces domaines.

Nous l'aborderons en détail dans les parties suivantes.

Comme nous l'avons déjà noté, la pratique du développement communautaire professionnel englobe un large éventail d'environnements de travail. Avec leurs rôles particuliers, certains praticiens seront davantage centrés sur certains thèmes et domaines de travail que d'autres, et ils n'auront peut-être pas l'opportunité ni le besoin d'exercer en lien avec l'ensemble du référentiel de standards. Tous les praticiens du développement communautaire devraient néanmoins avoir connaissance de tous les thèmes, domaines et standards pour comprendre comment leur pratique a un impact sur, et un lien avec, les processus de changement à plus grande échelle.

Les stratégies et tactiques que les communautés choisissent d'adopter (et qui amènent fort probablement un changement positif) varient grandement, sous l'influence de contextes politiques, économiques, environnementaux, sociaux et culturels différents. Le rôle du praticien du développement communautaire, en lien avec ces choix, est d'aider les communautés à développer leur compréhension de ces contextes et de leurs implications, et de négocier ensemble pour parvenir à leurs propres décisions concernant leurs objectifs et les moyens de les atteindre ; mais ce n'est pas de décider à la place des communautés des stratégies et pratiques qu'elles devraient adopter, bien que les praticiens du développement communautaire mettent à contribution leur expertise pédagogique et organisationnelle, et partagent avec les personnes avec qui ils travaillent de nouvelles idées et opportunités. Les praticiens doivent savoir quand agir de manière directive ou non-directive dans leurs interventions.

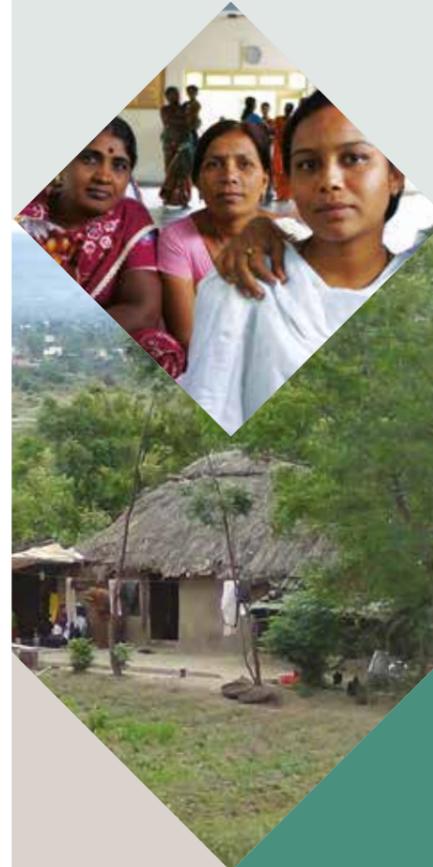


TABLEAU N°1

Thèmes et domaines de compétences

Les thèmes, domaines-clé et affirmations sur la pratique fournissent un guide pour la pratique du développement communautaire : ils n'impliquent aucunement un ordre de préférence concernant les types de stratégies ou tactiques.

THEMES	DOMAINES DE PRATIQUE
Mettre en pratique les valeurs	Comprendre les valeurs, les processus et les résultats du développement communautaire, et les appliquer à la pratique dans tous les autres domaines
S'engager auprès des communautés	Comprendre et s'engager auprès des communautés, construire et maintenir des relations avec les individus et les groupes
Mettre en œuvre la participation	Développer et soutenir le travail collaboratif et la participation communautaire
Organiser le changement	Permettre aux communautés de mener des actions collectivement, augmenter leur influence et, si nécessaire, leur capacité à avoir accès, à gérer et à contrôler des ressources et des services.
Eduquer en vue du changement	Soutenir les personnes et les organisations dans une démarche d'apprentissage commune, et augmenter la compréhension, la confiance et les compétences nécessaires au changement social.
Promouvoir la diversité et l'inclusion	Créer et mettre en œuvre des pratiques, des politiques, des structures et des programmes qui reconnaissent et respectent la diversité, et qui promeuvent l'inclusion.
Construire le leadership et les infrastructures	Créer et mettre en œuvre des pratiques, des politiques, des structures et des programmes qui reconnaissent et respectent la diversité, et qui promeuvent l'inclusion.
Développer et améliorer les politiques et la pratique	Développer, évaluer et orienter la pratique et les politiques pour le développement communautaire, en utilisant l'évaluation participative pour nourrir et améliorer la pratique stratégique et opérationnelle.



Thèmes, Domaines de compétences et affirmations sur la pratique

THEME 1 : Mettre en pratique les valeurs

Ce thème s'attache à la compréhension des valeurs qui sous-tendent le développement communautaire dans ses différents contextes, les processus sur lesquels il est basé, et les résultats qui en découlent ; ainsi que l'application de cette compréhension dans le contexte propre à l'intervenant.

Pratique du développement communautaire, DOMAINE DE COMPETENCES 1 :

Comprendre les valeurs, les processus et les résultats du développement communautaire, et les appliquer à la pratique dans tous les autres domaines

Dans ce domaine, les praticiens du développement communautaire, s'appuyant sur un ensemble de disciplines, doivent démontrer leur capacité à :

- Comprendre les valeurs, les processus et les résultats du développement communautaire, situés dans leurs contextes et rôles.
- Savoir comment se développer soi-même en tant que praticien du développement communautaire ;
- Être capable de soutenir et de promouvoir le développement communautaire dans leur pratique et celle d'autres organisations.



THEME 2 : s'engager auprès des communautés

Ce thème s'attache à comprendre le fonctionnement des communautés auprès desquelles exerce le praticien, à comprendre les problématiques qui les impactent, et à développer des relations qui formeront la base du travail visant à amener un changement positif.

Pratique du développement communautaire, DOMAINE DE COMPETENCES 2 :

Comprendre et s'engager auprès des communautés, construire et maintenir des relations avec les individus et les groupes.

Dans ce domaine, les praticiens du développement communautaire, s'appuyant sur un ensemble de disciplines, doivent démontrer leur capacité à :

- Comprendre les facteurs sociaux, politiques, économiques, culturels et environnementaux qui impactent les communautés locales, en particulier les groupes marginalisés ;
- Apprendre à connaître une communauté, en identifiant ses ressources, ses besoins, ses réseaux informels, les intérêts, les motivations, les dynamiques de pouvoir, les obstacles à la participation et les opportunités, et pour ce faire, appliquer des techniques de recherche.
- Chercher à entrer en contact avec, et s'engager auprès de, tous les groupes de la communauté ; écouter et communiquer efficacement en personne et à travers les médias à disposition.
- Identifier, respecter et reconnaître le travail, les valeurs, les capacités et les objectifs des groupes, en incluant toutes les composantes de la communauté, et construire des relations basées sur la confiance mutuelle.
- Travailler avec les communautés et avec d'autres pour identifier des opportunités de développer la participation et l'inclusion, et la manière de surmonter les obstacles en la matière.
- Travailler avec les communautés pour trouver des accords collectifs, en repérant les conflits d'intérêt et en usant de moyens efficaces pour les résoudre.



THEME 3 : Mettre en œuvre la participation

Ce thème porte sur le développement de la participation et de partenariats émancipateurs dans la communauté, et le soutien apporté aux communautés et aux organismes pour qu'ils acquièrent des compétences pour les mettre en œuvre.

Pratique du développement communautaire, DOMAINE DE COMPETENCES 3 :

*Comprendre, développer et soutenir le travail
collaboratif et la participation communautaire*

Dans ce domaine, les praticiens du développement communautaire, s'appuyant sur un ensemble de disciplines, doivent démontrer leur capacité à :

- Aider les communautés à comprendre les processus locaux, nationaux et globaux, et là où résident l'influence et le pouvoir ;
- Permettre aux communautés de comprendre et d'utiliser les informations issues de la recherche, ainsi que d'appliquer des méthodes de recherche dans leur environnement ;
- Initier et prendre part à des partenariats et à des travaux collaboratifs pour l'empowerment des communautés, en reconnaissant et prenant en compte les conflits d'intérêts ;
- Promouvoir des relations entre les communautés, les établissements publics, les organisations non-gouvernementales, et d'autres organismes, en vue de l'empowerment des communautés et de la réalisation de leurs intérêts
- Influencer les institutions publiques et autres décideurs et fournisseurs de services pour qu'ils construisent des relations efficaces et émancipatrices dans les communautés ;
- Travailler avec les communautés et les organisations pour repérer leurs besoins, leurs opportunités, leurs droits et leurs responsabilités, en reconnaissant et prenant en compte les conflits d'intérêts.
- Lever les obstacles à la participation communautaire, et permettre aux représentants de la communauté de jouer un rôle actif dans la planification stratégique, la prise de décision et l'action.



THEME 4 : Organiser le changement

Ce thème traite de la manière de permettre aux communautés d'agir collectivement et de développer les compétences nécessaires à cette fin ; du développement d'un contexte dans lequel l'action collective est nourrie et soutenue comme une force positive pour le changement.

Pratique du développement communautaire, DOMAINE DE COMPETENCES 4 :

*Permettre aux communautés de mener des
actions collectivement, augmenter leur influence
et, si nécessaire, leur capacité à avoir accès,
à gérer et à contrôler des ressources et des
services.*

Dans ce domaine, les praticiens du développement communautaire, s'appuyant sur un ensemble de disciplines, doivent démontrer leur capacité à :

- Permettre aux personnes de travailler ensemble, d'identifier leurs objectifs, et de mettre en place des groupes et des activités.
- Soutenir l'organisation des communautés pour amener un changement positif.
- Soutenir les personnes afin qu'ils parviennent à gérer et résoudre les conflits au sein de la communauté et entre les groupes.
- Influencer les décideurs pour qu'ils reconnaissent le bénéfice potentiel d'une action collective par les communautés, et construire des relations avec eux.
- Soutenir l'engagement des communautés dans la mise en œuvre de budgets participatifs, et la gestion et la propriété du terrain, des ressources et des services.



THEME 5: Eduquer en vue du changement

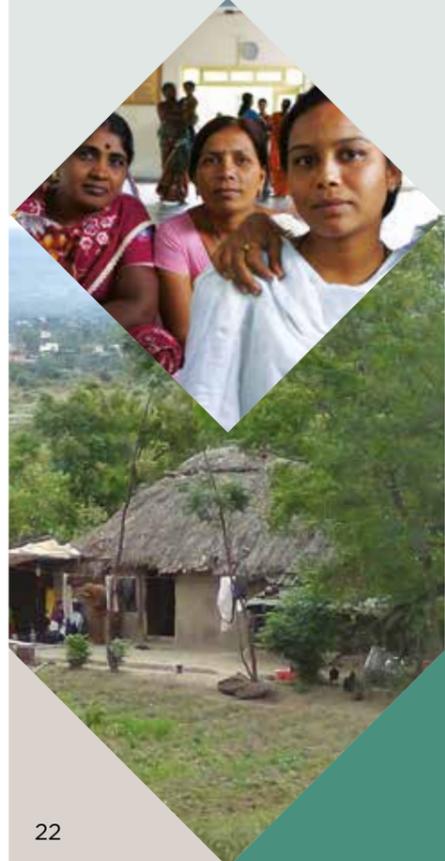
Ce thème traite de la facilitation des apprentissages des personnes au sein des communautés et des praticiens qui travaillent à leurs côtés, à l'appui de leurs priorités en matière de changement et de développement.

Pratique du développement communautaire, DOMAINE DE COMPETENCES 5 :

Soutenir les personnes et les organisations dans une démarche d'apprentissage commune, et augmenter la compréhension, la confiance et les compétences nécessaires au changement social.

Dans ce domaine, les praticiens du développement communautaire, s'appuyant sur un ensemble de disciplines, doivent démontrer leur capacité à :

- a. Utiliser les expériences des personnes, leur savoir et leurs compétences comme point de départ des activités et méthodes participatives, afin de pouvoir ensuite identifier et répondre aux besoins de connaissance des participants et des praticiens.
- b. Mettre en place des opportunités et des activités d'apprentissage en réponse aux besoins exprimés, dans un dialogue avec les individus et les groupes sur le développement de leurs communautés.
- c. Utiliser des techniques de communication efficaces telles que l'écoute active / empathique, mais aussi la communication écrite et visuelle, les médias sociaux, les films, la presse et les TIC – pour soutenir l'apprentissage collectif et l'action communautaire.
- d. Promouvoir un changement qui reflète les valeurs et les objectifs de la communauté à travers des apprentissages communautaires.
- e. Soutenir les organisations gouvernementales, non-gouvernementales et privées pour identifier les besoins de formation de leurs employés en matière de développement communautaire.



THEME 6: Promouvoir la diversité et l'inclusion

Ce thème traite de la reconnaissance de la diversité et de la promotion de l'inclusion comme des aspects centraux à la pratique.

Pratique du développement communautaire, DOMAINE DE COMPETENCES 6 :

Créer et mettre en œuvre des pratiques, des politiques, des structures et des programmes qui reconnaissent et respectent la diversité, et qui promeuvent l'inclusion.

Dans ce domaine, les praticiens du développement communautaire, s'appuyant sur un ensemble de disciplines, doivent démontrer leur capacité à :

- a. Comprendre comment des facteurs sociaux, politiques, économiques, culturels et environnementaux ont un impact sur différentes franges de la communauté, en particulier les groupes marginalisés ;
- b. Travailler de manière inclusive avec des communautés diverses et marginalisées, en s'assurant que les méthodes employées pour aller vers la communauté promeuvent l'inclusion et respectent la diversité.
- c. Soutenir le développement des compétences et de la confiance en soi des groupes, afin d'impliquer des communautés marginalisées.
- d. Combattre les discriminations du fait des organisations travaillant dans les communautés et des groupes en leur sein, et soutenir les personnes qui sont exclues, marginalisées et discriminées afin qu'elles puissent participer pleinement et activement aux activités et à la vie des groupes.
- e. Faire preuve d'humilité culturelle, en créant des espaces sécurisants pour que les personnes ayant des opinions et des perspectives différentes, notamment les connaissances et habitudes indigènes, puissent participer pleinement.
- f. Soutenir les organisations et les communautés dans l'adoption de pratiques inclusives et respectueuses de la diversité.
- g. Développer et lutter pour l'adoption de politiques sociales, de dispositifs et de pratiques inclusives.



THEME 7 : Construire le leadership et les infrastructures

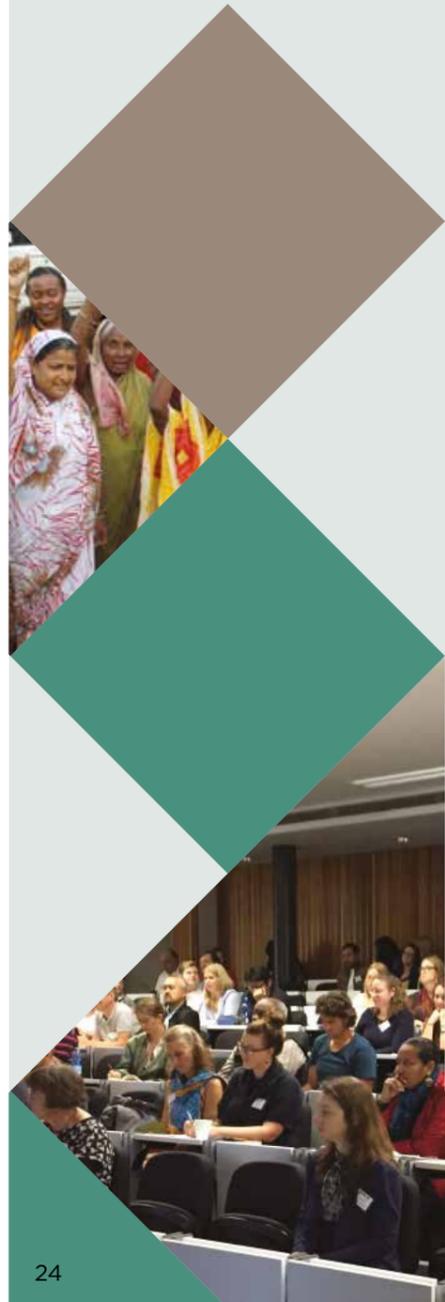
Ce thème traite de la mise en œuvre d'un leadership favorisant le pouvoir d'agir dans et avec les communautés, et du développement d'infrastructures pour le développement communautaire et le changement social durable.

DOMAINE DE COMPETENCES 7 :

Soutenir le développement organisationnel et les infrastructures pour le développement communautaire, en favorisant et en apportant un leadership émancipateur.

Dans ce domaine, les praticiens du développement communautaire, s'appuyant sur un ensemble de disciplines, doivent démontrer leur capacité à :

- Aider les groupes à examiner leurs propres pratiques et politiques, ainsi que les opportunités et menaces extérieures.
- Aider les groupes à s'inscrire dans la durée, et à développer des projets financiers et stratégiques afin de parvenir à leurs buts et objectifs.
- Soutenir le développement de capacités de leadership responsable et démocratique dans les communautés.
- Apporter influence et conseils en matière de structures organisationnelles, culture, politiques, pratiques et comportements pour soutenir le développement communautaire, dans sa propre organisation aussi bien que chez les partenaires.
- Comprendre le contexte politique et les opportunités, défis et risques qui en découlent, et soutenir les communautés et les partenaires en ce sens, afin qu'ils soient à même de décider de stratégies dans ce contexte.
- Nourrir et encourager les leaders des communautés locales afin qu'ils adoptent des styles de leadership démocratiques, participatifs et inclusifs dans leur travail avec les communautés, et dans des partenariats qui cherchent à impliquer les communautés.
- Soutenir et influencer l'adoption par les organisations de systèmes de travail qui promeuvent une pratique du développement communautaire efficace.



THEME 8 : Développer et améliorer les politiques et la pratique

Ce thème traite de l'utilisation de résultats provenant d'évaluations participatives, ainsi que de l'analyse de facteurs externes pertinents, afin d'orienter et de développer les politiques et les pratiques.

Pratique du développement communautaire, DOMAINE DE COMPETENCES 8 :

Développer, évaluer et orienter la pratique et les politiques pour le développement communautaire, en utilisant l'évaluation participative pour nourrir et améliorer la pratique stratégique et opérationnelle.

Dans ce domaine, les praticiens du développement communautaire, s'appuyant sur un ensemble de disciplines, doivent démontrer leur capacité à :

- Examiner et évaluer les activités et pratiques de développement communautaire en usant de méthodes participatives.
- Soutenir les groupes dans la pratique du suivi et de l'évaluation pour envisager les axes de progrès, apprendre de l'expérience, mesurer les impacts, et se projeter en vue d'actions futures.
- Rassembler et utiliser les données de sa propre pratique et des communautés avec lesquelles on a travaillé, afin d'éclairer et d'influer le développement des politiques et des pratiques.
- Analyser l'impact des changements sociaux, politiques, économiques, culturels et environnementaux sur la pratique du développement communautaire dans son contexte propre.
- Soutenir les praticiens et les groupes dans le suivi et l'évaluation participatifs des activités de développement communautaire, dans le but de développer et de réfléchir sur la pratique, et pour faire valoir les résultats positifs atteints par la communauté.
- Évaluer les données provenant de l'évaluation des activités de développement communautaire et de l'analyse du contexte global social, politique, économique et environnemental, afin d'orienter le développement de politiques et de pratiques.
- Incorporer des processus de réflexion critique dans notre travail, afin d'identifier et de mettre en pratique les apprentissages, et d'améliorer constamment notre pratique.
- Elaborer des rapports d'activité et d'évaluation pour sa propre organisation, pour les financeurs et les autres acteurs en jeu, comprenant une évaluation des impacts de l'action.



CONCLUSION ET PROCHAINES ETAPES

Elaborer un ensemble de standards internationaux partagés a toujours été la suite logique de l'écriture d'une définition commune du développement communautaire. De même que la définition rencontre toujours davantage de soutien par son adoption et son usage, nous espérons un cheminement similaire pour ces standards internationaux.

Dans les premiers articles de cette publication, nous affirmions que, pour nous, ces Standards Internationaux constituaient un point de départ pour que les praticiens du développement communautaire à travers le monde puissent les appliquer et les adapter à leurs divers contextes de travail – socialement, économiquement, culturellement, et politiquement. Nous avons conscience que ces profils varient considérablement ; de fait les standards n'ont pas un caractère prescriptif. L'IACD n'a pas pour vocation de réguler la pratique, et il n'y a aucune obligation ou de prérequis pour les praticiens ou les organisations pour adopter ces standards. Cela dit, en élaborant ces standards, notre intention est de les offrir comme guide pour les praticiens, les centres de formation, les employeurs, les associations de développement communautaire régionales et nationales, et aux gouvernements, afin qu'ils soient utilisés pour améliorer la qualité de la pratique du développement communautaire, ainsi que la qualité des programmes de formation et des opportunités pour les professionnels. Ces standards internationaux partagés constituent également une opportunité pour augmenter la collaboration internationale et les échanges sur la formation et la pratique du développement communautaire à travers le monde.

Plus que tout cela, nous espérons qu'en tant que standards internationaux communs, ils soutiendront une meilleure compréhension et des interconnexions mondiales concernant la pratique parmi les personnes qui sont engagées et impliquées dans le développement communautaire.

Comment utiliser les standards internationaux ?

Si les standards peuvent être utilisés comme guide pour aider à identifier collectivement les destinations (les résultats) et la forme du voyage (les processus), ils peuvent aussi être utilisés pour mener une réflexion critique à la fois sur le voyage et sa destination. En d'autres termes, ils peuvent être utilisés pour planifier, mettre en œuvre et examiner l'action, et pour soutenir le processus d'apprentissage.

En tant que tels, ils peuvent être utilisés par toutes les personnes pratiquant le développement communautaire de diverses manières :

- Construire une conscience et une compréhension communes de ce qu'est le développement communautaire ;
- Promouvoir les valeurs sur lesquelles est basé le développement communautaire ;
- Améliorer la pratique
- Orienter la théorie et les politiques
- Construire des apprentissages académiques et basés sur l'expérience.

Nous espérons qu'ils seront acceptés par les praticiens du développement communautaire et utilisés de manière complémentaire dans des pays où existent déjà des standards et référentiels nationaux, et comme une ressource inspirante dans ceux où aucun standard national n'a été élaboré.

Lors de notre processus de consultation sur la première version des Standards, nous avons demandé des idées spécifiques d'applications possibles pour ceux-ci. Voici quelques idées qui ont émergé :

- De générer une discussion sur le but, les valeurs et les domaines principaux du développement communautaire dans le contexte local et global, dans et entre les communautés, et entre les différentes associations et organisations ;
- De développer des ressources qui démontrent comment des contextes différents ont un impact sur des domaines de pratiques communs à travers les différents pays et communautés.
- De soutenir les expériences et exemples de réseaux et d'échanges de pratiques
- De construire une compréhension commune au sein des communautés et des organisations sur le but et les valeurs principales du développement communautaire
- De nourrir des débats sur la planification participative et la propriété collective pour construire l'action collective et l'empowerment
- D'orienter les contenus de formation initiale et continue, et la formation des praticiens en développement communautaire
- De développer des outils d'apprentissage pour la pratique réflexive de l'auto-évaluation
- De soutenir l'écriture de récits « du terrain » et le partage d'exemples d'utilisations possibles des standards pour renforcer la pratique – éventuellement en référence aux domaines de compétences – et des exemples internationaux autour de thèmes communs / partagés
- De développer des ressources internationales pour l'inclusion dans des programmes d'éducation et de formation – en faisant apparaître les contestations et les sensibilités associées à la pratique
- De nourrir la base de données de ressources d'apprentissage et de formations du GDEX (l'Echange Global de Développement Communautaire de l'IACD)
- D'apporter un « socle commun » à partir duquel la recherche internationale et la dimension d'exploration de savoirs en développement communautaire puisse se développer.





Afin de soutenir les apprentissages communs, nous vous encourageons à nous faire partager votre manière d'utiliser les Standards. Comme premier pas vers la construction de « communautés de pratiques », l'IACD tiendra un forum ouvert sur les Standards sur son site internet, et à travers le GCDEX, nous créerons une nouvelle section spéciale où les membres pourront partager leur manière d'utiliser les Standards, ainsi que toute ressource qu'ils développent en lien avec ceux-ci. Nous avons aussi l'intention de soutenir la création d'un forum international de formateurs en développement communautaire.

Dans les années 1980 et 1990, l'IACD coordonnait une *Chambre des formations en développement communautaire*. Elle a fermé il y a longtemps, et avec la grande prolifération (et parfois la disparition) de formations post-bac (et supérieures autour du monde qui disent offrir une éducation et une formation en développement communautaire sous une forme ou une autre, nous n'avons plus les moyens actuellement d'exercer un tel rôle. Dans les années à venir, cependant, le Comité de l'IACD pour le Développement des Formations et de la Professionnalisation travaillera avec des partenaires pour créer et accréditer des cours, y compris un module par internet et des cours en formation continue, à destination de praticiens en développement communautaire issus de différents pays, et comprenant une participation à un programme d'étude et de visites court dans le cadre de nos Echanges de Pratique.

Si vous souhaitez participer à ce travail et rejoindre la « Communauté de Pratiques » des Standards Internationaux de l'IACD, merci de contacter le responsable du Comité de l'IACD pour le Développement des Formations et de la Professionnalisation, Anna Clarke anna.clarke@iacdglobal.org



Ce rapport a été préparé pour l'IACD par Colin Ross, Anna Clarke, Charlie McConnell, Paul Lachapelle et John Stansfield. L'IACD remercie pour son soutien considérable le Conseil Ecossais pour les Standards de Formation et de Développement Communautaires.

IACD's Practice Insights magazine

sharing practice and research about community development from around the world.



Back issues are available here: www.iacdglobal.org/category/resources/magazine/

L'IACD : qui sommes-nous ?

L'IACD est le seul réseau mondial pour les professionnels qui pratiquent le développement communautaire. Nous soutenons les organismes et les professionnels du développement afin de renforcer la capacité des communautés à mettre en place plus d'égalité économique, la protection de l'environnement, et la démocratie politique.

Que faisons-nous ?

L'IACD met les personnes en lien. Nous promovons l'apprentissage et l'échange de pratiques, aussi bien virtuellement qu'en face à face. Nous travaillons avec des partenaires pour organiser des événements, séjours d'étude et conférences aux niveaux régional, national et international. Nous rendons visible le travail réalisé par nos membres à travers le monde en collectant des études de cas, des outils et autres supports sur le développement communautaire, et nous les partageons par le biais de notre site web, nos publications et nos bulletins. Nous menons des projets de recherche sur la base de notre expérience à l'international.

L'IACD a pour objectif de donner à ses membres une voix au chapitre international, et promeut les principes et pratiques du développement communautaire dans des forums et consultations internationaux. L'IACD a un statut consultatif aux Nations Unies et au sein de leurs agences.

Proposer des articles

Notre publication internationale, *Practice Insights*, paraît trois fois par an ; chaque numéro se concentre sur un thème en lien avec le développement communautaire. Si vous souhaitez obtenir davantage d'informations ou soumettre un article pour un de nos futurs numéros, merci de contacter charlie.mcconnell@iacdglobal.org. Nos membres sont également invités à tout moment à partager des informations, des recherches, des études de cas ou tout autre document à l'ensemble de nos membres via la page Facebook et le site internet de l'IACD.

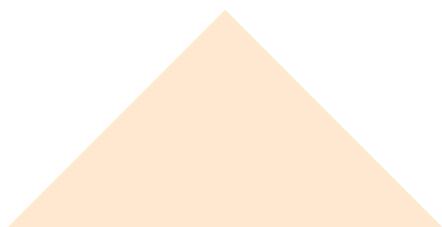
Adhésion

Pour des explications plus détaillées, et pour finaliser votre adhésion, veuillez consulter la page : www.iacdglobal.org/join-us

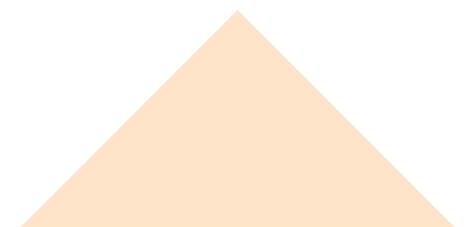
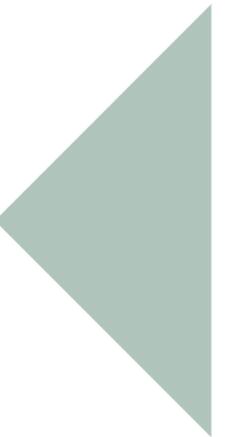
Nos membres bénéficient des avantages suivants :

- Des publications quotidiennes sur la page Facebook concernant le développement communautaire et international ;
- Un accès à la banque de données « Échanges sur le développement communautaire mondial » sur le site de l'IACD ;
- Des occasions de participer à des séjours d'étude et ateliers de pratiques ;
- Des tarifs réduits pour participer aux conférences ;
- Un abonnement à tarif réduit au périodique Community Development Journal ;
- Des occasions de faire partager votre travail et votre expérience à un public international, à travers la page Facebook, notre site web, et d'autres publications ;
- Les membres peuvent aussi nommer des candidats au conseil d'administration de l'IACD.

NOTES



NOTES



NOTES



WORLD COMMUNITY DEVELOPMENT CONFERENCE 2019
www.wcdc2019.org.uk

PEOPLE, PLACE AND POWER
24-26 June 2019
Dundee, Scotland

#WCDC2019

Keynote Speakers

	Virginia Bras Gomes Senior social policy adviser in Portugal's Ministry of Solidarity, Employment and Social Security and UN Committee on Economic, Social and Cultural Rights Committee Member
	Darren 'Loki' McGarvey Scottish rapper, hip hop recording artist, and social commentator
	Margaret Ledwith Emeritus Professor of Community Development and Social Justice, University of Cumbria

INTERNATIONAL RECEPTION 23 June 2019
MAIN CONFERENCE 24-26 June 2019
PRACTICE EXCHANGE immediately follows the conference on 27 June; visit community development projects in Scotland.

REGISTRATION IS NOW OPEN £260 before 31 December 2018; £400 thereafter. Register your interest in the Practice Exchange.

CALL FOR PARTICIPATION related to the conference theme is now open at the website—www.wcdc2019.org.uk. Deadline for submission is 30 November 2018; successful applicants will be notified mid-January 2019.

   www.wcdc2019.org.uk
info@iacdglobal.org

   [@WCDC2019](https://twitter.com/WCDC2019)
[#WCDC2019](https://twitter.com/WCDC2019)



International Association for Community Development, Baltic Chambers, Suite 305,
50 Wellington Street, Glasgow G2 6HJ, Scotland, UK

+44 141 248 1924

Website: www.iacdglobal.org/

Facebook: www.facebook.com/IACDglobal

You can find out more about the Community Learning and Development Council, Scotland through its website:
<http://cldstandardscouncil.org.uk>